

L'Auditeur
Décembre 2001

Al Qaeda : pourquoi la France a-t-elle été épargnée ?

Philippe Madelin

Au terme d'une enquête très approfondie, Philippe Madelin - IHESI 1993 - révèle comment la France a évité d'être victime du réseau Al Qaeda : l'enquête policière classique s'est appuyée sur des opérations clandestines.

Est-ce l'effet du hasard ? Mais les attentats fomentés contre les Twin Towers de New York ont eu pour conséquence presque immédiate en France l'arrestation de nombreux « présumés terroristes » liés de près au réseau « Al Qaeda » dirigé par le milliardaire saoudien Ousmana Bin Laden. Ceci alors qu'un procès ouvert début octobre à Roubaix contre une bande de soi-disant malfrats locaux permettait de mettre en valeur les liaisons entre certains milieux musulmans extrémistes et le même réseau Al Qaeda.

Ces actions menées par la police puis par la justice démontrent qu'une fraction non négligeable des « fous de Dieu » a été recrutée directement dans les communautés franco-algériennes habitant en France, ou en exil dans des pays voisins après avoir habité en France. Arrêté dans le Minnesota le 17 août et considéré par le FBI comme le « vingtième membre » du groupe terroriste qui a agi aux Etats-Unis en septembre, Zacarias Moussaoui est originaire de Narbonne ; Djamel Beghal, arrêté fin juillet à l'aéroport de Dubaï parce qu'il était porteur d'un passeport français falsifié, extradé début octobre vers la France, habitait boulevard Kennedy à Corbeil (Essonne) ; il partageait son appartement avec Kamel Daoudi, également de nationalité française : celui-ci s'était « exilé » au Royaume Uni après avoir échappé à une descente de police à la mi-septembre. Il a été arrêté le 25 septembre à Leicester dans le centre de l'Angleterre et expulsé vers la France dans la nuit du 28 au 29 septembre pour séjour irrégulier sur le territoire britannique. Mieux, le 9 novembre, agissant sur informations en provenance d'Allemagne, des policiers de la DST interpellent à Strasbourg cinq hommes suspectés d'avoir voulu faire sauter la cathédrale et de lancer une action de terreur contre le marché de Noël.

Il est évident que les autorités françaises n'auraient pu agir si vite si elles n'avaient pas été très largement sensibilisée à la menace terroriste. Et c'est la première raison qui explique pourquoi notre pays a été épargné. Au moins jusqu'à nouvel ordre. Deuxième raison : les extrémistes savent parfaitement qu'il est plus difficile d'agir sur notre territoire qu'au Royaume Uni, en Allemagne et, a fortiori, aux Etats-Unis où pratiquement aucune précaution n'avait été prise avant le 11 septembre.

Serions-nous plus intelligents que les autres ? Nos services et notre justice seraient-ils forcément meilleurs ?

La réponse est évidemment négative. La France a été plus attentive parce qu'elle a payé très cher par le passé une certaine légèreté. Retour en arrière : en 1982, première vague d'attentats due aux groupe Carlos et Abou Nidal ; en 1986, deuxième vague initiée à partir de l'Iran. La motivation en est aujourd'hui tout à fait établie : le gouvernement de Téhéran a laissé certains de ses services recourir à l'arme terroriste pour récupérer un investissement de 300 millions de dollars dans l'entreprise Eurodif : onze morts, deux cents blessés. La DST met en place des structures d'information qui lui permettent d'explorer les arcanes des réseaux chiites. Mais la coopération entre les services français est encore insuffisante, l'UCLAT, unité de coordination de la lutte anti-terroriste se révèle inopérante parce que les services extérieurs, la DGSE pour ne pas la citer, est encore trop fortement mobilisée dans la guerre froide.

Il faut attendre la troisième vague d'attentats, en 1995, pour que la lutte anti-terroriste prenne une forme plus précise. Cette fois il ne faut pas attendre des années avant que les auteurs soient identifiés, ils sont repérés presque au fur et à mesure des actions terroristes. Alors que les principaux chefs sont identifiés avec certitude, en particulier Rachid Ramda, le financier des opérations, les itinéraires des hommes qui agissent sur le terrain sont décryptés avec minutie. Et c'est la grande surprise : la plupart ont été initiés par des islamistes radicaux, souvent en prison, et/ou ont suivi des formations terroristes dans des camps d'entraînement en Afghanistan. On n'évoque pas encore le nom de Bin Laden, seulement la main-mise des Talibans afghans sur un réseau terroriste qui semble couvrir de très larges zones de la planète. En particulier dans les quartiers des villes occidentales occupés par des émigrés originaires de pays musulmans, Pakistan et Algérie entre autres.

Khalid Kelkal devient le symbole de ces terroristes de nouvelle génération : ce petit malfrat de la banlieue lyonnaise a bien été initié en prison, il n'a cessé de fréquenter des « Afghans » - beurs passés par les

camps en Afghanistan - qui l'ont conduit à se radicaliser jusqu'à accepter de se faire tuer dans un affrontement sans espoir avec des gendarmes. L'examen du gang de Roubaix permet de constater en outre que des « Français de souche » convertis à l'Islam participent à ces réseaux, souvent après s'être portés volontaires pour se battre en Bosnie contre l'armée serbe.

Le repérage des Afghans.

A partir de ces constatations une entreprise de repérage des Afghans est engagée par les autorités françaises. Un spécialiste - dont je ne préciserai pas à quel service il est lié - installé à Peshawar au Pakistan mais opérant également en Afghanistan, a réussi à se procurer la liste précise de tous les individus porteurs d'un passeport français qui ont franchi la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan en vue de suivre un entraînement dans les camps du réseau Al Qaeda. Dont l'existence est ainsi parvenue à la connaissance de la France. C'est un bel exemple d'une opération sous couverture parfaitement menée, plus efficace que tous les bombardements possibles sur le terrain.

Cette liste comprend plusieurs centaines de noms, 550 a pu révéler la lettre confidentielle Intelligence On Line. A ma connaissance ce chiffre est inférieur à la réalité. Les noms et les coordonnées des individus en question ont été aussitôt transmis aux différents services français chargés de la lutte antiterroriste. Tous ont fait l'objet d'enquêtes approfondies, passés « au peigne fin » pour repérer leurs activités potentiellement à risque, propagation d'idées par trop extrémistes, fréquentations problématiques, voire actions logistiques, achats de produits utilisables dans des attentats. Les plus dangereux ont été placés sous surveillance rapprochée de façon à parer à toutes les éventualités : surveillance humaine, écoutes téléphoniques, veille sur les courriers internet. En bref l'arsenal classique. Mais un arsenal très coûteux en personnel qui explique que la lutte anti-criminalité ordinaire a été partiellement négligée, faute d'un nombre suffisant de policiers disponibles pour ces tâches particulières.

C'est par ce biais qu'a été identifié en particulier Beghal. La nouvelle de son arrestation a été transmise via les autorités consulaires françaises dans les Emirats arabes unis. En possession de cet élément, le juge Jean-Louis Bruguière obtient l'ouverture d'une information le 10 septembre 2001, la veille des attentats de New York. Puis il se déplace personnellement à Dubaï le 21 septembre pour entendre Beghal : celui-ci

a avoué aux policiers emirati, après une bonne raclée, semble-t-il, qu'il a été missionné par le réseau Al Qaeda pour organiser un attentat suicide contre l'ambassade américaine à Paris.

Son commanditaire aurait été un Algérien, Abou Zoubeida, chargé dans le réseau du recrutement de jeunes musulmans pour participer à des stages dans les camps. Abou Zoubeida agissait lui-même sous les ordres de Mohammed Atef, ancien officier de police égyptien, spécialiste de la planification, considéré comme le bras droit d'Ousmana Bi Laden, présent sur tous les enregistrements de propagande vidéo du Saoudien.

Cette excellente connaissance des réseaux a également permis aux autorités françaises d'obtenir le 9 octobre l'extradition du Royaume Uni de Rachid Ramda, et par conséquent la relance de l'enquête sur les attentats de 1995 : à l'époque le GIA algérien avait été considéré comme le principal responsable. On sait aujourd'hui qu'il agissait en liaison étroite avec Al Qaeda.

Philippe Madelin, écrivain a suivi la session 1993 de l'IHESI. Alors journaliste à TF1, il était chargé des questions de sécurité, de violence politique et de police. Il a publié « La Galaxie terroriste », Editions Plon, « La guerre des polices », Editions Albin Michel, et très récemment « Les Gaullistes et l'argent ». Il est actuellement consultant en matière de terrorisme à la radio BFM.